

FICHE PROGRAMME

FORMATION



CONSEILS FORMATIONS

Formation Equipier seconde intervention

Formation des équipiers de seconde intervention incendie

Description du service :

Objectif :

- Porter l'appareil respiratoire isolant et une tenue d'intervention incendie.
- Mettre en œuvre des moyens d'extinction adaptés à la seconde intervention.
- Intervenir face à un incendie efficacement et en sécurité, en renfort des EPI, avec des techniques adaptées (cet objectif ne sera pleinement atteint qu'à l'issue de la deuxième partie de la formation, réf. PR-LCF-3).

Contenu :

Théorie

- Phénomène d'incendie.
- Agents extincteurs et matériels d'extinction adaptés à la seconde -intervention.
- Organisation de l'intervention des ESI selon le référentiel AP-SAD R6 (marche générale des opérations).
- Protection des voies respiratoires.

Pratique

- Limites d'intervention avec des extincteurs, manipulation des extincteurs et des RIA.
- Mise en œuvre des matériels hydrauliques (établissements eau et mousse) et extinction de feux de solides et feux de liquides.
- Port de l'ARI avec adaptation sur des parcours extérieurs et en milieu enfumé.
- Appréhension des contraintes du port des équipements de protection individuelle en milieu chaud et enfumé.

- Techniques de reconnaissance sous ARI.
- Scénarios complets d'intervention en équipe de difficulté progressive (en extérieur, en grand volume et en milieux intérieurs).

Public cible :

Personnel du service de sécurité incendie du site

Validation :

Exercice pratique (mise en place de l'ARI, extinction avec extinc-
teur, RIA si disponible)

QCM (note minimale 16/20)

Prérequis :

- Personnel autorisé par la médecine du travail au port de l'appareil respiratoire isolant
- personnel possédant son propre ARI

Durée de la formation : 7h (1 jour)

Training available in English



1100 € /
groupe



SUR SITE
CLIENT